

LE CITOYEN

www.le-citoyen.info
Journal d'opinion

Septembre 2013 – N° 47 – 6 ème année

Municipales : gare à l'abstention !



Les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars prochain. Comme nous l'avions annoncé précédemment, Le Citoyen soutiendra la liste portée par le Front de Gauche. Il y aura probablement deux listes qui seront présentées face à la Gauche historique de Grigny : une liste conduite par l'UMP Xavier Odo, et une autre, peut-être, conduite par le suppléant PRG de la parachutée marseillaise, France Gamère aux dernières élections législatives. Rien de nouveau sous le soleil donc, si ce n'est que les deux têtes de listes d'opposition s'entendent comme deux larons en foire... Dès lors, on peut s'attendre à tous les coups possibles et imaginables... Même les plus bas. Il suffit de se remémorer le climat délétère des

élections de 2008 pour imaginer ce que sera celui de 2014... Voilà pourquoi *Le Citoyen* appelle dès maintenant tous les esprits progressistes à se rassembler derrière René Balme et sa liste qui sera présentée prochainement. La meilleure arme pour lutter contre ceux qui veulent casser le service public de proximité, et mettre à mal quarante années d'une gestion de Gauche, c'est la mobilisation ! Elle commence par l'inscription sur les listes électorales. Tout citoyen(ne) Français(e) ou Européen(ne), et en âge de voter, peut s'inscrire jusqu'au 31 décembre. Inscrivez-vous ! Le temps passe vite ! Se mobiliser pour réduire l'abstention à son minimum, c'est se mobiliser contre la Droite et ses dérivés. N'oubliez jamais que l'électorat

de Droite se rassemble plus spontanément que celui de Gauche. Au delà des querelles et des divisions, l'intérêt général doit se retrouver dans le camp de la Gauche Historique. Et cette Gauche sera représentée par René Balme.

Le Citoyen

P. 2 & 3
SAUVER LES ASSOC'



P. 4 / 5
RELOCALISONS



P.6
LECTURE & TTIP



P.8
LA LOCALE & LES BRÈVES

édito

AH ! QUE MAUDITE SOIT LA GUERRE !



IMAGINE,
par John Lenon. Traduction française, Le Citoyen.

*Imaginez qu'il n'y a aucun paradis,
C'est facile si vous essayez,
Aucun enfer en dessous de nous,
Au dessus de nous seulement le ciel,
Imaginez tous les gens,
Vivant pour aujourd'hui...*

*Imaginez qu'il n'y a aucun pays,
Ce n'est pas dur à faire,
Aucune cause pour laquelle tuer ou mourir,
Aucune religion non plus,
Imaginez tous les gens,
Vivant leurs vies dans la paix...*

*Vous pouvez dire que je suis un rêveur,
Mais je ne suis pas le seul,
J'espère qu'un jour vous nous rejoindrez,
Et que le monde vivra uni*

*Imaginez aucune possession,
Je me demande si vous le pouvez,
Aucun besoin d'avidité ou de faim,
Une fraternité humaine,
Imaginez tous les gens,*

*Partageant tout le monde...
Vous pouvez dire que je suis un rêveur,
Mais je ne suis pas le seul,
J'espère qu'un jour vous nous rejoindrez,
Et que le monde vivra uni*

VIVE

École de vidéo et de télévision participative basée à Grigny. Pour voir et entendre les conseils municipaux et la vie locale.
www.vive-fr.org.

M@ISON

Un pôle ressource au service



des usages publics de l'internet et du multimédia basé à Grigny.
www.maison-tic.org

KIKAVU

Le portail vidéo des collectivités territoriales. Un projet initié par la Ville de Grigny et porté par la M@ison.
www.kikavu.fr

MAIRIE DE GRIGNY

Le site officiel de la ville de Grigny. Tout ce que vous devez et pouvez savoir sur votre ville... et sur sa démarche de démocratie participative.
www.mairie-grigny69.fr

RENÉ BALME

Le site officiel de René Balme, maire de Grigny. Activité, communiqués, prises de position, etc.
www.rene-balme.org

LE CITOYEN

Le site officiel de notre turbulent Citoyen
www.le-citoyen.info

GRIGNY QUÈBE TV

La télévision locale initiée par la ville de Grigny. JT hebdomadaire et autres focus...
http://video.govt-grigny69.info/

OULALA.INFO

Depuis 12 ans, ce site animé par qui vous savez décrypte l'actualité nationale et internationale.
www.oulala.net

LES ASSOCIATIONS DANS LA LIGNE DE MIRE

APPEL À UNE MOBILISATION COMMUNE POUR LA RECONNAISSANCE DU RÔLE DES ASSOCIATIONS DANS LA SOCIÉTÉ ET LE MAINTIEN DES FINANCEMENTS ASSOCIATIFS

NON À LA DISPARITION DES ASSOCIATIONS

Le gouvernement a entrepris de redéfinir le cadre des relations

de nouvelles coupes sombres dans le budget de l'État et des collectivités, s'ajoutant à la réduction drastique des crédits en 2013. Le président de l'Asso-

sociations, alors que celles-ci constituent l'un des piliers de notre vie démocratique, sociale, civique et culturelle. Les associations sont l'un des creusets de la



entre l'État, les collectivités et les associations, ainsi que la législation et la réglementation relatives au financement des associations. Ces initiatives sont opportunes et importantes car les décisions prises dans ce domaine vont fixer le cadre institutionnel et réglementaire, sans doute pour longtemps. Mais cela ne saurait faire oublier que le même gouvernement a annoncé pour 2014

ciation des Maires de France a dénoncé une situation « qui risque de peser sur les subventions aux associations ». On ne peut pas assister passivement à la disparition d'un nombre sans cesse croissant d'as-

démocratie et de la participation citoyenne. Elles jouent un rôle indispensable de renforcement de la cohésion sociale, de développement de l'activité et de préservation des droits fondamentaux. Aucune société ne peut exister sans leur apport. C'est pourquoi les associations, réseaux d'associations et élus signataires affirment qu'ils ne

laisseront pas détruire sans réagir le tissu associatif de nos territoires et de nos villes. Les associations refusent d'être la variable d'ajustement des diminutions des financements publics et appellent à se mobiliser. Les signataires demandent à l'Etat et aux collectivités d'adopter 6 orientations :

1 La restauration d'un climat de confiance doit se traduire par la reconnaissance de leur rôle et par le développement des financements associatifs, pour que la dynamique associative soit en mesure de contribuer à l'intérêt général. En particulier, des 2014, l'État et les collectivités doivent apporter aux associations les moyens d'exercer leurs missions en maintenant les lignes de crédits nécessaires (il ne s'agit pas du service civique).

2 La subvention constitue un mode de financement légal qui doit être conforté et privilégié. Elle ne constitue pas la compensation d'un service rendu mais la reconnaissance de l'intérêt d'un projet associatif. Les subventions de fonctionnement doivent être développées. Les appels à projets constituent des

formes parfois proches de celles des appels d'offres et ne sauraient devenir le mode habituel d'attribution des subventions.

3. La plupart des actions associatives ne sont pas des activités économiques au sens européen du terme et doivent donc être considérées comme

Les signataires appellent les associations et les citoyens à manifester leur soutien à cet appel par leur signature et par leur action. Pour sortir de la crise globale, aller vers une société participative, soutenable et à finalité humaine, les associations sont et seront demain indispensables pour innover, inventer des alternatives.

Signez et faites signer largement autour de vous cet appel, faites connaître vos difficultés et vos possibilités d'action, en allant sur le site : www.nondisparitionassociations.net

des activités non économiques ou des services non économiques d'intérêt général. Comme le permet la réglementation européenne, le gouvernement doit soustraire ces activités à l'extension indéfinie du champ de la concurrence, en réservant, lorsque la nature du service le justifie, la

réalisation des actions d'intérêt général à des opérateurs ne poursuivant aucun but lucratif.

4 La diversité associative est un trésor national qui doit être préservé. Il est nécessaire de distinguer les cas des associations relevant du régime européen d'enca-

un cadre juridique, comptable et administratif adapté aux petites et moyennes associations.

5 La participation citoyenne doit être encouragée pour donner une place centrale au citoyen dans la vie politique et à l'engagement du plus grand nombre. Elle passe notamment par une pédagogie de la citoyenneté et une architecture institutionnelle dynamique, favorisant un écodéveloppement local participatif et solidaire, des relations partenariales entre les associations et les collectivités. Les 3 lois de décentralisation doivent aborder ces points.

6 Ces enjeux concernent de nombreuses politiques publiques, notamment en matière d'écodéveloppement, d'éducation populaire, de défense des droits, de cohésion sociale, de santé... C'est pourquoi la consolidation de la vie associative, annoncée par le Président au cours de la campagne présidentielle, doit être l'objectif de l'ensemble du gouvernement et faire l'objet d'un engagement du Premier ministre.

COHN-BENDIT - L'IMPOSTURE
de Paul Ariès et Florence Leray

L'homme appartient à la caste de ceux qui entrent dans l'Histoire de leur vivant.



Il parle, dit-on, avec ses tripes, pique des colères noires devant les caméras, gesticule tel un éternel adolescent. En vérité, le nom de Cohn-Bendit représente aujourd'hui une telle disjonction entre le signe et le sens qu'il était devenu urgent de publier cet ouvrage.

« Dany le Rouge » a toujours été plus libéral que libertaire. Il est le meilleur avocat du capitalisme vert, l'homme dont le système a besoin pour imposer ses fausses solutions à la crise. Entré chez les Verts par opportunisme, sa course politique le rapproche peu à peu de la droite décomplexée. Chantre de la mondialisation, enfant chéri des médias, il allie superficialité et supercherie au bénéfice de son hypernarcissisme.

Voici une biographie pamphlétaire qui laisse de côté les affaires de l'homme pour s'attaquer avec précision à la « pensée DCB » et aux contradictions politiques de ce « fou du roi ». L'enjeu, c'est une écologie qui ne soit pas qu'un programme de relance capitaliste.

RELOCALISATION DE L'AGRICULTURE

CIRCUIT COURT, RELOCALISATION, AGRICULTURE RAISONNÉE, ETC.

Il est permis de se perdre dans ce labyrinthe et dans des définitions qui, parfois, prêtent à confusion. Depuis avril 1999, le circuit court a une définition officielle. Selon le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, est considéré comme circuit court un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire.

Nous préférons, au Citoyen, parler de relocalisation sans quoi rien n'est possible en terme de circuit court. Relocaliser l'agriculture, mais aussi, l'économie fait partie des enjeux de ce début de XXIème siècle.

La relocalisation qui mène obligatoirement aux circuits courts est donc incompatible avec la création de métropoles et autres superstructures administratives qui éloignent la prise de décision des citoyens et qui les prive d'interlocuteurs élus et à l'écoute.

Cette parenthèse fermée, où en est-on à Grigny ?

UNE MUNICIPALITÉ VISIONNAIRE

Un travail considérable a été effectué dans le domaine de la relocalisation de l'agriculture. Le point de départ a été le recensement de toutes les terres agricoles en friche et de leurs propriétaires qui a permis de constater que 30 % du plateau agricole était en friches et donc susceptible d'accueillir de nouveaux agriculteurs. Il a fallu, ensuite, protéger les terres agricoles, déjà inscrites au Schéma Directeur, en les enserrant dans un « Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural et de Protection des Espaces Naturels et Agricoles périurbains de l'agglomération lyonnaise » (PSADER/

PENAP) en cours de mise en oeuvre. Ainsi, la protection des terres agricoles est définitive sur le plateau agricole de la commune et rien ne pourra inverser cette tendance.



PROTECTION DU CARREAU DE LA CARRIÈRE DE LA BATONNE

Située au Nord de la commune en limite de propriété avec celle de Millery, la carrière qui a cessé son exploitation va redevenir une zone agricole sur le territoire de Grigny. Cette volonté politique forte aboutira on peut l'espérer à la mise en place d'une surface consacrée au maraîchage si l'on en croit les études qui sont menées sur ce territoire.

LA DERNIÈRE FERME À PRÉSERVER

Positionnés en plein centre ville, les terrains et le corps de ferme sont un enjeu écologique fort, que les élus ont décidé de préserver malgré une forte résistance des techniciens du Grand-Lyon. Ferme école, lieu de maraîchage, hameau agricole

destiné à l'implantation de nouveaux agriculteurs... Tout est possible sur ce tènement qui a résisté de par son classement au PLU à la pression foncière. La ville étant propriétaire d'une bonne

partie de l'îlot a su prendre la main pour faire valoir ses ambitions sur ce secteur.

LES POTAGERS DU GARON

Expérience ancienne sur la commune, cette association qui a été mise en place avec le soutien actif de la municipalité dans les années 90 n'arrête pas de surprendre tant par sa vitalité que par ses résultats. Malgré une fragilité financière permanente due essentiellement à la nature de ses financements : Europe, État, Région, dont certains sont parfois versés avec deux ans de retard, cette association accomplit des prouesses dans le domaine de l'insertion professionnelle. Les produits issus de l'agriculture biologiques vendus sous forme de paniers hebdomadaires connaissent une renommée qui dépasse les frontières de la commune. La ville, pour sa part, achète, en période de grande production, le surplus de légumes pour confectionner les repas du restaurant municipal scolaire. Une forme de solidarité active qui honore la municipalité

et qui ravit les papilles des enfants des écoles et du Centre Social et Culturel pendant les vacances scolaires.

LE RESTAURANT MUNICIPAL : PÉDAGOGIE ET CUISINE DE QUALITÉ.

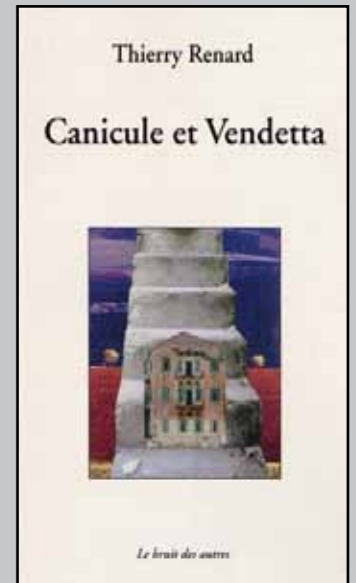
La grande majorité des produits travaillés et consommés au restaurant municipal et issu de l'agriculture de proximité. L'agriculture biologique y occupe une place prépondérante qui avoisine les 60%. Un repas 100% issu de l'agriculture biologique est cuisiné chaque mois. Les fournisseurs se situent tous dans un rayon de 50 km tant pour ce qui est de la viande, des laitages, fromages et légumes qui sont tous de saison. En effet, il eut été pour le moins incongru de servir dans ce lieu qui consacre le bien manger, des produits qui ne soient pas de saison. Pas de fraise en hiver, ni de cerises, ni de haricots verts... C'est aussi cela la véritable éducation populaire qui apprend aux plus jeunes et de la manière la plus simple qui soit, que chaque saison produit ses propres légumes ou fruits et qu'il est particulièrement assassin pour la nature de consommer des produits qui ont fait des milliers de kilomètres avant de se trouver dans nos assiettes.

Gageons que cette pédagogie qui se fonde sur le concret fera prendre conscience aux enfants d'aujourd'hui – qui seront les adultes de demain – que le fragile équilibre écologique suppose que l'on se batte, vraiment, pour une véritable relocalisation de toutes les productions et de l'agriculture en particulier.

Il y va de l'autosuffisance alimentaire tant à l'échelle de la ville que de l'agglomération et au delà. Il y va, aussi, de la santé des populations que d'exiger une agriculture sans pesticide ni engrais, sans conservateur ni autre produit chimique destiné à en embellir l'apparence.

Les jeunes générations qui seront passées par la case « restauration municipale de Grigny » auront une longueur d'avance.

CANICULE ET VENDETTA SUIVI DE IMPRESSIONS MÉDITERRANÉENNES
Thierry Renard



Thierry Renard a toujours aimé les îles. Depuis les temps éloignés de l'enfance, elles lui ont donné à rêver. Il a aimé, pareillement, la Méditerranée et ses lieux offerts aux chants des sirènes qui fascinent par leur beauté où se confondent nature, histoire et mythes. Les faits relatés dans ce livre sont exacts : « Dans ma chambre, à Bastelicaccia, il y avait un fauteuil. Et deux fenêtres... plus les 152 autres ouvertes sur mon âme. »

Couverture : collage de Sonia Viel

Agitateur poétique, auteur d'une trentaine d'ouvrages, Thierry Renard est né en 1963 à Lyon (mère d'origine piémontaise, employée ; père lyonnais, ouvrier). Il se fait remarquer très tôt comme comédien, poète et animateur de revue. Il est aujourd'hui directeur artistique de l'Espace Pandora à Vénissieux, lieu de diffusion et de communication de la poésie. C'est son quatrième livre aux éditions Le bruit des autres.

SANS CONCESSION

Le nouvel ouvrage de René Balme à paraître aux éditions *La passe du vent*, début octobre 2013



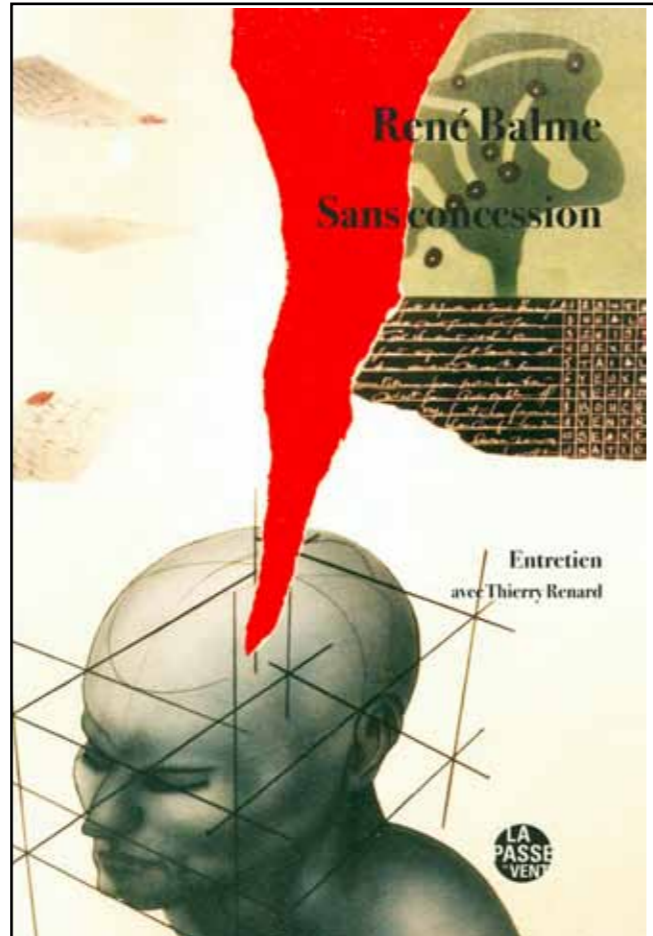
PROJECTION DÉBAT

De l'autre côté du mur - Les indignés du Sahara Occidental. Un document de Denis Véricel produit par APSO (Amis du Peuple du Sahara Occidental) **Le mercredi 25 septembre 2013** à 18h30, salle Servanin, rue Gabriel Cordier, 69520 Grigny.



POUR ÊTRE BIEN INFORMÉ

Abonnez-vous à la lettre périodique du journal Le CITOYEN en suivant le lien internet : <http://netmulot.nfrance.com/mailman/listinfo/Le-Citoyen> Ou bien, consultez notre site internet : www.le-citoyen.info.



Dans sa préface, ô combien émouvante, Lionel Bourg nous ouvre les portes de ce qui va défiler sous nos yeux tout au long des quelques 180 pages de l'entretien que René Balme a accordé à Thierry Renard : *Sans concession*. Et le titre n'est pas choisi au hasard ! Il reflète l'exactitude de ce dialogue au cours duquel René Balme se livre en dehors de toute langue de bois ; en dehors du politiquement correct ; en dehors de toute bien-pensance... Car René Balme ne cherche pas à être aimé, ni à plaire. Il mène un combat de longue date pour que l'être humain soit placé au centre de toutes les décisions. Et ce n'est pas chose facile ! Ce combat politique qui a pris source au cœur des Cévennes s'est prolongé dans la région lyonnaise et surtout à Grigny, ville dont il est le maire depuis 1992. Grigny, cette ville devenu le laboratoire de ce qu'il est possible de faire

lorsque l'ambition politique s'efface au profit de l'être humain, de son bien-être, du vivre ensemble, de la convivialité, du métissage et, bien sûr, de son environnement. Mais, René Balme a eu plusieurs vies dont certaines ont été menées de front ou en parallèle ! Si le plasticien des années 80 a posé les pinceaux et l'aérographe pour se concentrer sur la gestion de sa ville, l'écrivain et le poète n'ont jamais cessé de créer, bien souvent au cœur de la nuit. C'est de tout cela dont il est question dans l'ouvrage à paraître aux éditions *La passe du vent*. L'entretien ou plutôt la discussion entre l'auteur et Thierry Renard n'évite aucun sujet et ne connaît pas la censure. Alors que bien des ouvrages publiés par, ou sur, des hommes politiques sont censés, non pas éclairer sur la

personnalité de leurs auteurs, mais plutôt enjoliver un parcours pas toujours exemplaire, l'ouvrage de René Balme ne cherche pas, lui, à caresser le lecteur dans le sens du poil.

Comme dans ses discours ou articles, René Balme dit ce qu'il pense vraiment, au risque de choquer ou surprendre. Le résultat est à l'image du personnage : élégant et raffiné parfois, tonitruant souvent et sans concession toujours. Pour vous donner envie d'aller plus loin, nous vous offrons un extrait de la préface rédigée par Lionel Bourg : *[...] Ne possédant pas grand-chose, je ne la livre ainsi que pour la partager, sachant que René Balme, qui va parler bientôt, saura s'y reconnaître et qu'elle en dit je crois sur lui plus long qu'un laborieux témoignage. C'est que René, s'il assume ou incarne, plus souvent qu'à son tour, l'exacte, la rigoureuse contestation politique du monde tel qu'il est, ne réduit pas son rôle à la simple expression, fût-elle radicale, d'une critique toujours un peu sujette à caution de la société marchande. Il l'affronte. Y plonge des mains qu'il eût voulu gantées pour de seules caresses. L'exècre au point de se consumer, peignant, écrivant, vivant et se souvenant à Grigny de cette Cévenne réfractaire où, qu'important les monarques, l'on se familiarisait très tôt avec le maniement des frondes. [...]*

Sans concession

La passe du vent - « La calonne » - 01090 grenouilleux. ISBN 978-2-84562-234-0 13 euros dans toutes les bonnes librairies et les magasins en ligne.

DE L'AMBITION BIO 2017 À LA TAMBOUILLE EURO-AMERLO T'ES BIO COCO !



VIVE LA BIO

Non?! Si, si. Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll vient de découvrir les vertus de l'agriculture biologique. Il ambitionne même de doubler en 4 ans les surfaces cultivées en bio en subventionnant les exploitants à hauteur de 160 millions d'€ par an. Plus fort encore, le ministre envisage d'introduire 20% de produits bio dans les menus des cantines scolaires. Mais les fins gourmets vont devoir patienter, car la « bonne bouffe », ce n'est pas pour maintenant, mais pour 2017. Heureusement pour les petits Grignerois, la municipalité n'a pas attendu le gouvernement socialiste et son plan « Ambition bio 2017 » pour se pencher sur l'assiette des écoliers. Les 20% de bio dans les menus du restaurant municipal sont déjà une réalité depuis 2007 et ce qui n'est pas bio est produit localement. De bons produits de saison, cuisinés « maison », c'est bon pour la santé et aussi, les enfants de Grigny vous le diront, pour les papilles gustatives. Il serait grand temps de bannir de toutes les écoles les industriels de la « malbouffe ». N'est-ce pas, monsieur le ministre ?

TAMBOUILLE EURO-AMÉRICAINE

Tandis que le ministre de l'Agriculture peaufine son « Ambition bio 2017 », son collègue préposé à l'économie, Pierre Moscovici, bricole une bombe à retardement nommée TTIP : Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement. Objectif de cet accord de libre-échange entre Europe et États-Unis ? Éliminer tout ce qui

ressemble de près ou de loin à une entrave au commerce et à l'investissement. Si ce traité, prévu pour 2015, voit le jour, nous ne pourrions plus interdire l'exploitation du gaz de schiste, la culture des OGM, l'importation de poulets lessivés à l'eau de javel, etc. Quant au ministre de l'Agriculture, il n'aura pas le droit de subventionner nos agriculteurs bio. Sont également sur la table de négociations, les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC), les entreprises publiques, les services publics..., la liste est immense. Comme tous les traités internationaux, celui-ci s'appliquera à tous les échelons de l'État. Par exemple, une commune qui n'a pas de cantine scolaire en régie directe, mais passe par un appel d'offres pour confectionner les repas des enfants n'aura pas le droit d'obliger son fournisseur à utiliser des ingrédients produits localement. En clair, les négociateurs, tant européens qu'américains considèrent que privilégier les « Potagers du Garon » entrave le commerce international et pénalise Monsanto. Si Stéphane Le Foll persiste à mettre en place son plan « Ambition bio 2017 », il faudra qu'il torpille les négociations en cours pour empêcher l'aboutissement de ce délirant traité euro-américain. Autrement dit, il va devoir DÉ-SO-BÉ-IR : à François Hollande, chaud partisan du traité, et à la Commission Européenne, qui négocie au nom des peuples européens sans leur avoir, d'ailleurs, demandé l'autorisation. Et si le ministre ne sait pas comment s'y prendre, il peut toujours venir à Grigny le 16 octobre pour le 3e Forum sur la désobéissance. On lui apprendra.

Les brève



FRANÇOIS S'EN VA EN GUERRE

Après le Mali, voilà la Syrie... Décidément, Hollande va nous la jouer Sarkozy pendant tout son quinquennat. Mais il devrait se méfier : du Mali à la Syrie, le voyage risque de lui coûter cher ! Même en pédalo... Car la Russie a des intérêts stratégiques dans la région Syrienne. Et Obama a tout de suite compris qu'en cas d'intervention, Poutine sera aussi aimable qu'un mafioso Turkmène défoncé au Crack... Méfie toi François !

VALLS À DEUX TEMPS

Décidément, Valls ne tient plus en place : il a la bougeotte le petit Manuel ! Toujours par Monts et par Vaux, (ou plutôt un temps à Gauche et un temps à Droite), le ministre de l'intérieur semble adopter la même méthode que l'un de ses prédécesseurs qui

est devenu par la suite Président de la République... Et pour cela, il n'hésite pas à marcher sur les plates-bandes habituellement réservées à l'UMP ou au Front National ! Guéant, Sors de ce corps !

ÇA VEUT DIRE QUOI, P.S. ?

Réforme des retraites, guerre en Syrie, politique d'austérité... Avant Mai 2012, P.S. voulait dire Parti Socialiste. Désormais, ça veut dire Presque Sarkozyste... Mais qu'en pensent les électeurs et les militants socialistes ?

SARKOTHON À L'UMP :

Chers lecteurs(trices) du Citoyen, vous n'êtes pas sans savoir que les militants de l'UMP ont dû passer à la caisse pour éponger onze millions d'Euros que leur cher Nicolas a laissé à son parti sous forme de dettes. Vous ne vous êtes jamais demandé si ceux qui ont réglé ces

11 M€ sont les mêmes qui se plaignent de la pression fiscale ?

2025, L'ODYSSÉE DU PS

Cet été, nos chers ministres se sont réunis en séminaire gouvernemental pour réfléchir à la France de 2025... Alors que des millions de Français réfléchissent comment ils vont tenir jusqu'à la fin du mois... Y-a pas un problème ?

Manu sans famille ?

Manuel Valls, dans un élan de générosité droitiste a proposé cet été de revenir sur la politique du regroupement familial... Voilà la preuve que les seuls qui ont vraiment besoin d'un regroupement familial, c'est bien l'UMP et le PS ! À quand un nouveau débat sur l'identité nationale ? Sacré Manu ! Il n'est plus à droite de la Gauche, il est à gauche du Bloc Identitaire !



110 PERSONNES AU REPAS ORGANISÉ PAR LE CITOYEN !



Une belle journée, ce premier dimanche de septembre, malgré le temps incertain qui nous a fait nous replier sur Brenot. Une rentrée politique forte et déterminée avec les représentants du PCF, du PG, le Sénateur Fischer et, bien sûr, René Balme, notre maire.



Prises de parole, discours, mais aussi convivialité autour d'une belle paëlla confectionnée par Jean-Baptiste pour une rentrée politique offensive. Et il y a de quoi faire ! Retraites, emploi, chômage, logement et élections municipales en mars 2014 !



Adhésion

J'adhère à l'association et je verse la somme de 16 euros par an.
 Je m'abonne au journal Le CITOYEN pour un an et je verse la somme de 16 euros par an.

Nom : _____ Prenom : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse : _____

Envoyez ce coupon accompagné de votre règlement à :
Le CITOYEN, 17, place Jean Jaurès 69520 Grigny. Chèques à l'ordre de l'association **Le CITOYEN**.

Le CITOYEN

Directeur de la publication :
Association **Le CITOYEN**
Rédacteur en chef : P. Boizet
Comité de rédaction : le bureau de l'association
Mise en page : **Le CITOYEN**
Imprimerie : IOV 69200
Contact : **Le CITOYEN**

www.le-citoyen.info
Courriel : info@le-citoyen.info
Prix au N° : 1 euro ou grigneuro
Abonnement : un an - 16 euros
N° ISSN : 1774-1041
Dépôt légal à parution

N° 47 - Septembre 2013

FRONT DE GAUCHE